

Où logerez-vous pendant votre cure ? Hôtel Thermal du Parc Résidence Napoléon
 Meublés des Thermes Autre hôtel Autre meublé ou gîte Camping
 Autre (précisez SVP) :

Comment avez-vous connu USSAT-LES-BAINS ?

Médecin ou autre professionnel de santé Presse Magazine ou autre média écrit
 Relation, ami, bouche à oreille Internet Salon spécialisé
 Autre (précisez SVP :

Etes-vous retraité(e) ?

Oui Non

Si «non», profession :

VERSEMENT DES ARRHES THERMALES :

60 € par personne, sauf en cas de prise en charge à 100 % (joindre la photocopie svp).

Chèque à l'ordre de SARL THERMALE D'USSAT.

Les arrhes thermales sont remboursées dans leur intégralité en cas d'annulation de cure.

Mode de règlement : Date et signature : | | | | | | |

PROTECTION DE VOS DONNEES PERSONNELLES

La SARL THERMALE D'USSAT est responsable de vos données personnelles. Conformément à la réglementation en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'effacement des informations vous concernant. Pour exercer ce droit veuillez nous adresser votre demande par courrier postal à notre adresse SARL THERMALE D'USSAT, 9 Rue des Thermes, 09400 ORNOLAC USSAT-LES-BAINS. Nous nous engageons à ne pas vendre ni louer de quelque façon que ce soit vos coordonnées, et nous vous remercions de bien vouloir nous autoriser ci-après à utiliser les informations recueillies sur ce bulletin pour réaliser des statistiques, des analyses, des enquêtes de satisfaction et de l'information commerciale, pendant une durée de trois années maximum.

J'autorise la SARL THERMALE D'USSAT à utiliser mes coordonnées à des fins statistiques, analytiques, d'enquêtes de satisfaction et d'information commerciale pendant une durée maximale de trois ans à compter de ce jour.

Date : Signature :

DEMANDE DE RÉSERVATION D'UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT THERAPEUTIQUE

Nom : Prénom :

Je souhaite compléter ma cure thermale par un programme d'accompagnement thérapeutique :

MALADIE DE PARKINSON (120 € par personne, nombre de place limité. Attention, ce programme exige l'autonomie du curiste ou, à défaut, son accompagnement par une tierce personne)

ANTI BURN-OUT (150 € par personne, nombre de place limité)

SEVRAGE DES ANXIOLYTIQUES (250,00 € par personne, veuillez cocher la session demandée) :

du 1er au 20/04/2019 du 07 au 26/10/2019

Les PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT THERAPEUTIQUE ne sont pas pris en charge par l'Assurance Maladie. La participation des mutuelles et autres assurances complémentaires varie en fonction des contrats. Renseignez-vous.

VERSEMENT DES ARRHES POUR ACCOMPAGNEMENT THERAPEUTIQUE :

40 € par personne, dont 20 € remboursés en cas d'annulation signifiée 1 mois à l'avance. Chèque à l'ordre de SARL THERMALE D'USSAT

Mode de règlement : Date et signature : | | | | | | |